



## À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Découvrir notre patrimoine, c'est ce que La Porte du Hainaut via son Office de Tourisme vous propose avec les visites guides "Lisière de forêt et Belle Époque dans le quartier thermal" et "À pied dans Saint-Amand-les-Eaux", respectivement les vendredis 12 et 19 novembre prochains. Préparez-vous à deux balades guidées passionnantes au sein de la cite thermale !

Tout au long de ces deux circuits de randonnée pédestre, posez votre regard sur le patrimoine bâti et naturel et percez les secrets de Saint-Amand-les-Eaux à travers différentes époques. Pour vous inscrire, la billetterie est en ligne sur [www.tourisme-porteduhainaut.com](http://www.tourisme-porteduhainaut.com) Et pour plus de renseignements, contactez l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut au +33 (0)3 27 48 39 65, par mail : [contact@tourisme-porteduhainaut.fr](mailto:contact@tourisme-porteduhainaut.fr) ou par le chat sur [@porteduhainauttourisme](https://www.tourisme-porteduhainaut.com) et [www.tourisme-porteduhainaut.com](http://www.tourisme-porteduhainaut.com)

### **2 CIRCUITS URBAINS GUIDÉS** **Dans une ville chargée d'histoire**

*Bien équipés avec des chaussures adaptées à la marche, vous voilà prêts à partir à la découverte de l'histoire de Saint-Amand-les-Eaux, les vendredis 12 et 19 novembre prochains. Durant une heure, déconnectez-vous et profitez des commentaires passionnants du guide le long d'un circuit urbain. À l'issue de ces deux visites guidées incontournables, Saint-Amand-les-Eaux n'aura plus de secret pour vous !*

#### **« Lisière de forêt et Belle Époque dans le quartier thermal »**

Vendredi 12 novembre à 15h

Départ : devant le pavillon d'accueil des Thermes de Saint-Amand-les-Eaux

Distance : moins d'1 km Durée : 1h

#### **« À pied dans Saint-Amand-les-Eaux »**

Vendredi 19 novembre à 15h

Départ : Office de Tourisme de La Porte du Hainaut, 89 Grand'Place à Saint-Amand-les-Eaux

Distance : entre 3 et 5 km Durée : 1h à 1h30 selon les conditions météorologiques

Tarif : 5 € Pass curiste : 2,50 € (sur justificatif)

Paiement en ligne sur [www.tourisme-porteduhainaut.com](http://www.tourisme-porteduhainaut.com) ou à l'accueil de l'Office de Tourisme

Pass sanitaire et port du masque obligatoires

